



Le 16 juin 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries, tenue à la salle des Marais du Centre communautaire Aimé-Guérin au 5365, boulevard Saint-Laurent, Sainte-Catherine (Québec) J5C 1A6, le jeudi 16 juin 2022 à 19 h 30

SONT PRÉSENTS :

M. Sylvain Cazes	M. Normand Dyotte	M. Martin Gélinas
M. André Camirand	M. Daniel Grenier	M. Sylvain Bouchard
Mme Chantale Boudrias	M. Jean-Michel Roy	

Formant quorum sous la présidence de madame Jocelyne Bates, présidente.

Sont également présents : M. Claude Brosseau, directeur et trésorier, Mme Aleksandra Sirbu, adjointe administrative et Me Linda Espera, greffière.

51-06-22 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Après avoir constaté le quorum, il est proposé par monsieur André Camirand et appuyé par monsieur Normand Dyotte et il est résolu de procéder à l'ouverture de l'assemblée.

ADOPTÉE

52-06-22 Adoption de l'ordre du jour et varia

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de rajouter le point 4.1 à l'ordre du jour;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de rajouter le point 4.3 à l'ordre du jour;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de retirer le point 7.3 à l'ordre du jour;

Il est proposé par madame Chantale Boudrias appuyé par monsieur Martin Gélinas et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉE

53-06-22 Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2022

Il est proposé par monsieur Jean-Michel Roy appuyé par monsieur Daniel Grenier et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 mai 2022, tel que soumis.

ADOPTÉE

54-06-22 Départs volontaires de deux pompiers temporaires

CONSIDÉRANT la démission du pompier Benoit Vallée, effective en date du 11 juin 2022;

CONSIDÉRANT la démission du pompier Marc Monpetit, effective en date du 21 juin 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Sylvain Bouchard appuyé par monsieur Sylvain Cazes et résolu :

D'entériner les démissions de messieurs Vallée et Monpetit, et de les retirer de la liste des employés.

ADOPTÉE

55-06-22 Fin de période d'essai pour une adjointe administrative

CONSIDÉRANT que madame Alecsandra Sirbu a été nommée à la fonction d'adjointe administrative lors de l'assemblée du conseil d'administration tenue le 15 décembre 2021;

CONSIDÉRANT que madame Sirbu, lors de sa nomination, était assujettie à une période d'essai équivalent à huit cent quarante-cinq (845) heures travaillées;

CONSIDÉRANT qu'elle s'est acquittée de ses tâches à la satisfaction de son supérieur et qu'une évaluation de son rendement a été complétée à cet effet par le directeur et la chef de division-administration;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Martin Gélinas appuyé par monsieur André Camirand et résolu :

QUE le conseil d'administration confirme la nomination de madame Alecsandra Sirbu au poste d'adjointe administrative;

QUE son salaire et ses conditions de travail sont ceux prévus à la convention collective en vigueur des employés cols blancs de la Régie.

ADOPTÉE

56-06-22 Fin de période d'essai pour un pompier temporaire

CONSIDÉRANT que monsieur François Lamanque a été nommé à la fonction de pompier temporaire lors du conseil d'administration tenu le 24 avril 2021;

CONSIDÉRANT que monsieur Lamanque lors de sa nomination, était assujetti à une période d'essai équivalent à mille deux cents (1 200) heures travaillées;

CONSIDÉRANT qu'il s'est acquitté de ses tâches à la satisfaction de son supérieur et qu'une évaluation de son rendement a été complétée à cet effet par le chef aux opérations de son équipe et acceptée par le directeur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Sylvain Bouchard appuyé par monsieur Daniel Grenier et résolu :

QUE le conseil d'administration confirme la nomination de monsieur François Lamanque à la fonction de pompier à statut temporaire;

QUE son salaire et ses conditions de travail sont ceux prévus à la convention collective en vigueur des pompiers de la Régie.

ADOPTÉE

57-06-22 Embauche d'un technicien en prévention incendie

CONSIDÉRANT la démission d'un technicien en prévention incendie le 10 juin 2022;

CONSIDÉRANT les besoins opérationnels de la division prévention, il est requis de combler le poste laissé vacant;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection suite au processus d'embauche qui a été mené;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Normand Dyotte appuyé par madame Chantale Boudrias et résolu :

QUE le conseil d'administration embauche monsieur Yan Cuillerier au poste de technicien en prévention incendie à compter du 22 juin 2022;

QUE son salaire et conditions de travail soient ceux prévus dans la convention collective régissant le groupe de techniciens en prévention des incendies.

ADOPTÉE

58-06-22 Embauche d'un étudiant en prévention incendie

CONSIDÉRANT la période estivale et les besoins en remplacement du personnel régulier;

CONSIDÉRANT qu'un processus d'embauche a été mené;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Sylvain Cazes appuyé par monsieur Jean-Michel Roy et résolu :

QUE le conseil d'administration embauche Madame Cassie Gosselin au poste

d'étudiant en prévention incendie rétroactivement au 14 juin 2022;

QUE son salaire et conditions de travail soient ceux prévus dans la convention collective régissant le groupe d'employés de technicien en prévention incendie.

ADOPTÉE

59-06-22 Étude de faisabilité avec les Villes de La Prairie / Saint-Philippe / Saint-Mathieu

CONSIDÉRANT que les Villes de Saint-Constant, Sainte-Catherine et Candiac ont uni leur force dans la mise en place de la Régie incendie de l'Alliance des Grandes-Seigneuries (Régie);

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration veille, depuis le 1^{er} janvier 2022, à la saine gestion de la Régie et que les règles de gouvernance mises en place sont en accord avec la volonté des trois villes partenaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Normand Dyotte appuyé par monsieur Martin Gélinas et résolu :

QUE le conseil d'administration mandate le directeur de la Régie à entreprendre des discussions avec les Villes de La Prairie, Saint-Philippe et Saint-Mathieu afin d'étudier la possibilité que ces villes rejoignent la Régie actuellement reconnue par décret ministériel.

ADOPTÉE

60-06-22 Addenda à l'entente de location d'unité

CONSIDÉRANT que la Régie et la Municipalité de Napierville sont liées par une entente intermunicipale de délégation de compétences en matière de combat d'incendie;

CONSIDÉRANT que la Régie et la Municipalité de Napierville ont conclu une entente de location de l'unité 1123-1 de la Régie le 27 mai dernier;

CONSIDÉRANT QUE les parties souhaitent modifier l'entente afin de continuer la location de l'unité 1123-1 jusqu'au 31 décembre 2022;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Chantale Boudrias appuyé par monsieur Sylvain Bouchard et résolu :

QUE le conseil d'administration autorise son directeur et trésorier, monsieur Claude Brosseau, à signer l'addenda à l'entente relative à la location de l'unité 1123-1.

ADOPTÉE

61-06-22 Entente intermédiaire pour la réponse aux interventions pendant les périodes d'absence du personnel cadre du SSI Saint-Rémi

Il est proposé par monsieur Daniel Grenier appuyé par Sylvain Cazes et résolu :

D'AUTORISER la présidente, ou en son absence le vice-président, et le directeur, ou en son absence la greffière, à signer pour et au nom de la Régie une entente intérimaire pour la réponse aux interventions pendant les périodes d'absence du personnel-cadre du SSI Saint-Rémi.

ADOPTÉE

62-06-22 Autorisation de signature – Entente avec la Ville de Candiac pour services professionnels de gestion de projets

CONSIDÉRANT les besoins de la Régie en matière de gestion de projets de construction et de rénovation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur André Camirand appuyé par monsieur Sylvain Bouchard et résolu :

D'AUTORISER la présidente, ou en son absence le vice-président, et le directeur, ou en son absence la greffière, à signer, pour et au nom de la Régie une entente relative à la fourniture de services professionnels en gestion de projets.

ADOPTÉE

63-06-22 Approbation des paiements et salaires émis

Il est proposé par monsieur Jean-Michel Roy appuyé par monsieur Sylvain Cazes et résolu :

D'APPROUVER les salaires au montant de 545 004,17 \$, selon la liste déposée en date du 16 juin 2022 et couvrant la période du 2 au 22 mai 2022;

ET

D'APPROUVER les listes des paiements émis au montant total de 308 795,63 \$, selon la liste déposée en date du 16 juin 2022 et couvrant la période du 1^{er} au 31 mai 2022.

ADOPTÉE

Varia et dépôt des documents

Aucun sujet en varia et aucun document n'est déposé.

Période de questions

Il est par la suite procédé à une période de questions.

Intervenant	Sujet
M. Michel Vachon	Location d'une unité
M. Michel Vachon	Administration générale de la Régie

64-06-22 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Chantale Boudrias appuyé par monsieur Martin Gélinas et résolu de lever la séance à 19 h 49.

ADOPTÉE

Mme Jocelyne Bates
Présidente

Me Linda Espera, notaire
Greffière